

Juste un p'tit mot de Alain Kelyor

Nous vivons une époque où il vaut mieux ne pas se départir de son humour. Un humour noir certes mais de l'humour tout de même.

Notre État qui refuse de soigner son obésité morbide oblige les communes à des cures d'amaigrissement.

Ainsi, dans le cadre des mises aux normes PMR (Personne à mobilité réduite) des bâtiments publics, M. le Préfet a demandé aux villes de déposer, dans un délai plus que bref, l'ensemble des dossiers susceptibles d'obtenir une subvention étatique pour pouvoir réaliser financièrement les mises aux normes imposées.

Le travail effectué dans les délais, la réponse que nous avons reçue est la suivante :

« *Malgré tout l'intérêt porté à vos dossiers, du fait du nombre très important de dossiers présentés, je vous informe que ces derniers n'ont pu être retenus par le préfet de Région* ».

L'administration française dans toute sa splendeur. A pleurer !

Dans le même ordre d'idée, nous avons exigé du Département, à l'époque dominée par les socialistes, l'application de la loi qui stipule qu'un département doit régler une partie des frais d'un gymnase qui est utilisé par des collégiens.

Le respect des textes n'étant pas une des qualités principales de l'ancien président de l'instance départementale, plusieurs procès furent nécessaires pour que les droits de la commune d'Émerainville soient reconnus. Le Département savait pertinemment qu'il était hors la loi. Il refusait la demande de notre ville, au motif que, d'autres cités (à majorité de gauche), placées dans la même situation, ne réclamaient rien.

L'application du Code général des collectivités publiques peut être à géométrie variable.

On en apprend tous les jours.

La nouvelle direction du Département, quant à elle, dès son arrivée au pouvoir, s'empessa de régulariser, la situation et propose à notre commune, une participation fixée par élève.

« *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà.* » (B. Pascal). ■

Camps de Roms

Un paysage lunaire !

LA PÉTITION, signée par un millier d'Émerainvillois et envoyée aux plus hautes instances de notre pays, a été entendue. Au début du mois d'août, la police a fait évacuer les camps incriminés malgré les protestations des associations de défense de ces personnes. L'action est symbolique car les occupants, en nombre réduit certes, se sont installés quelques mètres plus loin.

Les opérations de nettoyage des sites ont été menées dans la foulée. Pénétrer dans un campement occupé, donne la pleine mesure du degré d'insalubrité dans lequel vivent ces personnes. Il faut se rendre sur place durant la dépollution des terrains pour constater l'ampleur des dégâts.

Dès les premiers mètres, le « visiteur » est surpris par l'état des lieux. Le paysage est lunaire, il ne reste rien. Plus un brin d'herbe, des arbres abattus à 1 mètre du sol, des montagnes de débris et des milliers de bouteilles vides. Un peu plus à l'écart, derrière de miséreux buissons, une odeur âcre flotte dans l'air, il s'agit des latrines de ce vaste camping sauvage.

Plus loin un cours d'eau a été transformé en égout à ciel ouvert.

Un tel spectacle laisse l'observateur totalement abasourdi. Comment des Européens, venant de pays de l'Est, peuvent-ils vivre dans des conditions identiques à celles des tribus barbares du III^{ème} siècle ?

Pourquoi des organismes comme l'Épamaine et l'agence Régionale des Espaces verts n'interviennent-ils pas dès l'arrivée des premiers occupants ? Ils ferment les yeux et laissent la situation se dégrader. Cependant à Émerainville nous savons que l'agence des Espaces verts réagit parfois, avec une promptitude redoutable, au mépris des procédures habituelles. Il suffit pour cela de se rappeler avec quelle rapidité elle a décidé de détruire le parking de la rue de la Convention, créé par la Mairie sur quelques mètres carrés d'un terrain lui appartenant.

Il est vrai que son manque de réactivité est aussi négatif que sa célérité non réfléchie car la justice l'a condamnée dans l'affaire l'opposant à notre ville. ■



À vos cartables !

TOP DÉPART. Les mines réjouies, les visages encore bronzés après deux mois passés au soleil, l'heure de la rentrée a sonné. Fini les promenades, les sorties, les jeux... Il est temps pour plus de 900 jeunes Émerainvillois de reprendre le chemin de l'école ; avec le sourire pour les plus expérimentés et quelques larmes pour les petits nouveaux. Ces derniers ont écarquillé grands les yeux en pénétrant dans cet univers. Quitter les

bras de sa maman pour la première fois n'est pas chose aisée, se retrouver en compagnie d'une foule d'enfants qu'on ne connaît pas, encore moins. Mme Morin, adjoint au Maire chargée de la Réussite éducative, a passé en revue les écoles et fait le point avec les enseignants. Les derniers détails ont été vite résolus. Cette année, la sécurité est plus que jamais au cœur des préoccupations. Le contexte actuel a poussé le Gouvernement

à édicter de nouvelles directives pour protéger les établissements d'une intrusion ou d'une agression. Il faudra donc non seulement être vigilant mais aussi se montrer tolérant. Ces mesures contraignantes devront être respectées scrupuleusement par les familles. Il faudra accepter de ne pas stationner à proximité des écoles et se plier aux consignes destinées à protéger les enfants.■



Les premières directives



Un petit bisou



Déjà au travail



Les retrouvailles



Des pleurs



Le réconfort



Les Atsem et leur nouvelle tenue en compagnie de Alain Kelyor et de Christine Morin



Rencontre avec un directeur d'école

Revue de détails avant le jour J



UNE RENTRÉE scolaire ne s'improvise pas. Pendant que les familles profitaient de leurs vacances, le service de la Réussite éducative s'activait pour organiser avec soin le 1^{er} septembre. Inscriptions des nouveaux arrivants, cantine, centres de loisirs... il a fallu gérer cette étape cruciale dans la vie des écoliers et des familles. Mais avant de franchir le seuil des établissements, une dernière visite de contrôle a été menée par les services et les prestataires intervenant dans les écoles. La Directrice générale des services dirigeait la tournée d'inspection. Du sol au plafond tout a été passé en revue : la propreté des locaux, la sécurité des installations, la prise en compte des travaux, les réparations exécutées, l'aménagement des classes... Ce travail, que nul ne voit, est indispensable pour que les enfants conservent un merveilleux souvenir de ce jour si spécial.■

Classes mobiles

Adieu le tableau noir

POUR CETTE RENTRÉE, la mairie équipe les groupes scolaires afin de créer des classes mobiles. Il convient d'installer le wifi dans tous nos établissements scolaires, pour permettre à chaque classe de suivre une animation pédagogique sur un matériel informatique, supervisée par un ensei-

gnant, sans nécessité de réserver un lieu spécifique au sein de l'établissement. Ce dispositif rentrera dans le cadre de l'appel à projets du « plan numérique pour l'éducation » mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale. Les enfants, quant à eux, entreront de plein pied dans l'ère numérique.■

Des lits supplémentaires

LA PÉRIODE estivale a été mise à profit pour transformer et rénover la crèche des Petits Princes. Après des décennies de fonctionnement et des centaines d'enfants accueillis, elle méritait bien une refonte de ses locaux.

Dès la fin du mois de juillet, les équipements ont été mis à l'abri tandis que les ouvriers commençaient à abattre les murs.

Jusqu'à présent, cette structure communale était prévue pour 20 berceaux. Dès la rentrée, 10 berceaux supplémentaires viendront renforcer l'accueil.

Cependant la superficie du bâtiment ne change pas. Ce tour de passe-passe a été réalisé, non pas en poussant les

murs mais en les démolissant. En réaménageant les pièces, un gain de place a été gagnée. Les enfants seront plus nombreux à fréquenter ce lieu entièrement réhabilité. Notre ville compte désormais 146 places de crèches réparties dans 5 établissements pour une population de 8 000 habitants. Cela correspond à une volonté forte de la Municipalité qui a toujours fait de la jeunesse une priorité.■



Voisins vigilants

Un œil vous guette

LE RISQUE zéro n'existant pas la délinquance existe sur le territoire communal. Face à un désengagement de l'État en matière de sécurité, il a fallu que la commune réponde à la volonté des Emerainvillois de vivre en paix. C'est ainsi que la police municipale a vu le jour. Au fil des ans, ses effectifs et ses moyens matériels (armes, véhicules...) se sont accrus permettant ainsi de satisfaire aux attentes de la population.

Les caméras de surveillance sont apparues un peu plus tard dans les rues de la commune. Aujourd'hui, une cinquan-

taine d'objectifs scrutent les lieux publics et repèrent les individus aux comportements inquiétants.

Rien n'étant suffisant pour la sécurité, il a été décidé de mettre en place le dispositif « Voisins vigilants ». Des volontaires sont chargés de veiller à la quiétude de leur quartier et de signaler à la police municipale ou nationale tout ce qui leur semble « étrange », bizarre voire répréhensible.

Cette surveillance citoyenne a pour but d'éviter des actes de malveillances, de réduire les vols durant les vacances et de rendre encore plus sûres les zones d'habitations.■



Solidarité étudiante

Vous êtes étudiants, vos parents sont non imposables ? Vous pouvez peut-être bénéficier de la solidarité municipale étudiante qui s'élève à 200€ par an. Pour profiter de ce dispositif il vous faut retirer un dossier au CCAS.

Téléphone : 01 60 05 99 74.■

De nouveaux jeux

Les jeux pour enfants de la Plaine de Malnouve, du square des Diablotins et du parc Denis le Camus sont en cours de remplacement. Les premiers à avoir été changés sont ceux de la Plaine de jeux. Les prochains le seront dans les semaines à venir.■



Naissances

Juillet 2016

- ★ Soan CHE
- ★ Théa LAUGIER
- ★ Natan POSTROS

Août 2016

- ★ Lydia OUSAAD
- ★ Dylan QUINTANET
- ★ Timéo BAPTISTA
- ★ Fanélie BÉNARD



Mariages

Août 2016

- ★ Stéphanie CASTEL et Nicolas LAROSE
- ★ Céline FRANÇOIS et Bruno ANQUETIL
- ★ Shedandorah RESSIDOR et Fénold DOCTEUR

35 000 € depuis le 1^{er} janvier 2016

Entre les feux de poubelles, les déchets sauvages, les gravats de toutes sortes, le montant des dégradations et incivilités explosent.

Le montant s'élève à plus de 10 000€. Une sorte de triste record que nous devons à certains pollueurs indécorables qui abandonnent leurs gravats sur les voies publiques. Ce mois-ci plus d'une tonne de déchets a été laissée sur le bord d'une route. La police municipale a identifié l'auteur des faits qui devra s'acquitter d'une amende de 1 500 à 3 000€.

Grosse faiblesse de la voirie

UNE PARTIE de la chaussée de la rue de la famille Auribault s'est affaissée à la mi-août. Pour une raison encore inconnue, le sous-sol s'est effondré, le goudron a été emporté, laissant apparaître le soubassement. Afin de prévenir d'un accident, les services Techniques sont intervenus aussitôt interdisant la zone concernée à la circulation. Des investigations ont été menées concluant qu'il s'agissait d'un écoulement naturel



dû probablement aux intempéries de ces dernières semaines. Une entreprise a été

mandatée par la Mairie pour réaliser rapidement les travaux. ■

Tribunes

N.D.L.R. : Que nos lecteurs se rassurent ils ne rêvent pas. Depuis le numéro 88 nous publions à la demande de M. Huleux, le même texte pour le groupe « Ensemble pour Emerainville ». Une volonté de sa part de marquer sa divergence de vue avec M. le Maire.

Jérôme Impellizzieri
Agir pour Emerainville.

Malgré nos demandes répétées de respecter la Loi, la Municipalité continue de bafouer les droits d'expression élémentaires de l'opposition en ne lui accordant qu'une illisible colonne de 1500 signes microscopiques dans le Lien, alors que l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un espace doit être réservé à l'opposition dans tout bulletin d'information municipal (papier ou électronique).

Face à cette entrave caractérisée à la liberté d'expression, nous avons porté plainte au Tribunal Administratif de Melun contre le Maire d'Emerainville.

Nous demandons le rétablissement, sur le site de la Ville, de la « Tribune Politique » qui a été supprimée le 1er juillet 2015 pour que nos textes et, plus généralement, ceux de l'opposition, ne puissent paraître. Nous demandons également qu'une place soit réservée à l'opposition dans toutes les publications municipales concernant la gestion et les réalisations du conseil municipal, comme la Loi le prévoit.

De quoi a-t-on peur ? Que nos idées convainquent et fassent leur chemin ? Museler l'opposition est une méthode éprouvée des régimes totalitaires, il est impensable qu'Emerainville y soit ne serait-ce que comparée.

Dans l'attente de la décision du Tribunal, nous refusons dorénavant de participer au simulacre de démocratie que la Municipalité réserve à son opposition.

Nous continuerons cependant à informer les Emerainvillois par des tracts autofinancés et sur notre site : <http://ensemblepouremainville.fr>

Jacques Huleux
Ensemble pour Emerainville

Jean-Luc Bitbol
Le bien-être d'Emerainville

L'été, et l'insouciance qui va avec, nous ont quittés. Le retour à la vie quotidienne est d'autant plus difficile que nous sommes rattrapés par la dure réalité.

La menace terroriste n'a pas fondu avec le soleil bien au contraire.

Nos amis allemands se préparent au pire et il leur est conseillé de faire des stocks de nourriture et d'eau pour 10 jours. Une information que nos médias préfèrent ne pas relayer. Contrairement à la méthode Coué, père de la pensée positive, nos élus préfèrent faire la sourde oreille et se planter la tête dans le sable. Nier un danger ne veut pas dire que l'on ne devra pas y faire face. Il ne fait aucun doute que la France et les Français seront, dans les semaines ou les mois à venir, confrontés à une nouvelle vague d'attentats. Quelle sera leur ampleur ? Quelles seront leurs cibles ? Nul ne le sait mais la prudence devrait être de mise.

La rentrée c'est aussi et surtout pour notre pays la rentrée politique qui est placée sous le signe de la présidentielle. Nous aurons à choisir en 2017 notre destin. Pour l'heure les loups sortent du bois et les ambitions des uns et des autres se révèlent au grand jour. Des ambitions qui malheureusement ressemblent pour beaucoup à des prétentions bien personnelles, correspondant à des egos surdimensionnés.

Une question primordiale se pose : faut-il continuer avec les incapables qui nous gouvernent depuis quatre ans ?

Nous ne le pensons pas et nous invitons les Émerainvillois et les Français à les rejeter une fois pour toute.

Emerainville au cœur